



Communiqué de presse

Grenoble, le 14 octobre 2019

Contact presse

Roxane Lombard

Responsable Relations presse

04.76.76.53.63 // rlombard@chu-grenoble.fr

Fusion du CHU Grenoble-Alpes et du CH de Voiron : le décret signé par Monsieur Édouard Philippe, Premier ministre

Par décret ministériel en date du 10 octobre 2019 signé par Monsieur Édouard Philippe, Premier ministre, sur rapport de Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, le CHU Grenoble-Alpes (CHUGA) et le Centre Hospitalier de Voiron (CHV) fusionneront officiellement le 1^{er} janvier 2020. Cette étape renforce le partenariat entre les deux établissements, déjà fortement liés par le biais du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Alpes-Dauphiné depuis 2016 et la direction commune depuis janvier 2019. La fusion entre le CHUGA et le CHV a été demandée fin 2018 par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Au-delà d'affirmer et défendre la place du service public hospitalier sur le bassin voironnais, la fusion entre le CHUGA et le CHV permettra d'apporter une réponse efficace aux besoins de santé de la population du bassin, de développer l'offre de formation pour les internes et étudiants et d'assurer une assise sécurisante pour les investissements et la réalisation des projets stratégiques.

Cette fusion permettra de consolider encore l'offre de soins publique sur le territoire voironnais, qui connaît aujourd'hui une dynamique démographique forte, de pérenniser localement les activités présentes et d'en développer de nouvelles.

Pour préparer cette échéance, les communautés hospitalières du CHU Grenoble-Alpes et du CH de Voiron ont réalisé depuis un an un travail important pour élaborer un projet médical commun à même de renforcer les collaborations entre les différentes équipes médicales et soignantes. Pour rappel, 30 postes médicaux partagés entre le CHUGA et le CHV sont d'ores et déjà mis en place.

D'ici la fin de l'année 2019, de nouvelles élections seront organisées pour la Commission médicale d'établissement (CME), la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) et les instances représentatives du personnel. La gouvernance de l'établissement fusionné sera ainsi redéfinie afin que les deux communautés hospitalières soient pleinement associées dans les prises de décision et représentées dans chaque nouvelle instance. Des instances locales seront également maintenues à l'échelle de Voiron.

Il faut souligner le très fort engagement des représentants du personnel et de l'ensemble des professionnels des deux établissements (médecins, soignants, administratifs, techniques, médicotechniques) pour porter ce projet au bénéfice des patients du territoire voironnais.

Outre le projet médical, évoqué plus haut, un important travail est en cours pour l'harmonisation des systèmes d'information des deux établissements avec notamment la mise en place de systèmes communs de gestion économique et financière, de gestion des ressources humaines et de gestion administrative des patients, et le déploiement d'Easily, permettant une gestion harmonisée des dossiers médicaux.

L'ARS ARA a accompagné le processus de fusion au sein des deux établissements pour s'assurer que le nouveau projet médical réponde aux besoins de santé du territoire. Cet accompagnement partenarial se traduit aussi par une aide à l'exploitation pour sécuriser la trajectoire financière de l'établissement fusionné pendant les trois prochaines années et à l'investissement pour finaliser la construction du Nouvel Hôpital de Voiron.

Cette démarche, co-construite avec l'ensemble des acteurs, a reçu l'approbation et le soutien fort des deux présidents de Conseil de Surveillance, Monsieur Eric Piolle, maire de Grenoble, et Monsieur Julien Polat, maire de Voiron, qui ont eux-aussi porté ce projet.

2020 sera la première année de mise en place de cette communauté hospitalière élargie, proposant une offre de soins accessible, continue et permanente, des parcours patients sécurisés entre les différentes structures par l'utilisation d'outils communs et une meilleure prise en charge sur le territoire.

2020 sera aussi une année dynamique sur Voiron, avec l'installation des professionnels sur le site du Nouvel Hôpital de Voiron, qui ouvrira ses portes aux patients début 2021.

CHU Grenoble Alpes - CHUGA

Installé dans le Top 10 des meilleurs hôpitaux de France, le CHU Grenoble Alpes est l'établissement de référence et de recours des hôpitaux de l'arc alpin, un bassin de vie accueillant 2 millions de personnes. Fort de ses 9 700 professionnels, dont plus de 2 500 médecins, le CHUGA accueille chaque année 900 000 patients, en assurant des soins médicaux et chirurgicaux courants et hautement spécialisés et en accueillant en urgence 24h/24 et 7j/7 l'ensemble des malades.

Performant dans toutes les spécialités médicales et disposant d'équipements à la pointe de la technologie, le CHUGA possède de nombreux domaines d'excellence, tant dans la prise en charge médicale que dans la recherche. Pour bâtir la médecine du XXIème siècle, le CHUGA investit dans le futur en misant sur la formation de tous ses professionnels.

Avec un budget d'exploitation 2018 de 713 M€ et un budget d'investissement de 52 M€, le CHUGA est également un acteur économique majeur. Le CHU Grenoble-Alpes dynamise son territoire par les activités de soin, d'enseignement et de recherche qu'il réalise mais également par le pouvoir d'achat qu'il redistribue, les biens et services qu'il acquiert et les investissements qu'il réalise.

www.chu-grenoble.fr

CH de Voiron – CHV

Établissement public de santé (1 045 professionnels), le Centre hospitalier de Voiron propose une offre de soins complète avec ses 363 lits et places de médecine, chirurgie, gynécologie obstétrique et soins de suite et d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD et USLD). En 2018, 37 427 passages aux urgences, 1 160 naissances et 5 368 interventions au bloc opératoire ont été enregistrés. Le Centre hospitalier de Voiron est aujourd'hui tourné vers l'avenir avec son projet de reconstruction dont l'ouverture est fixée début 2021.

